

# les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne — N°3 — 18 sept. 2006

## Faire connaître la situation

Après un nouveau rassemblement devant la sous-préfecture (80 personnes), une **réunion très vivante du collectif** a eu lieu dans la Maison des Syndicats à Soissons. Cinq points :

- 1) **Le collectif grandit** rapidement et doit se fixer des règles de fonctionnement. Une réunion spécifique sera organisée début octobre sur ce sujet.
- 2) Nous discutons avec la famille de la **rescolarisation des enfants**. Cela doit se préparer et les adultes des établissements scolaires doivent être en état de protéger les enfants.
- 3) Cela implique que tous soient au courant de la situation. Nous décidons d'une distribution de **5000 tracts d'information** dans les écoles concernées et dans les quartiers de Presles et de Chevreux, en priorité (voir planning).
- 4) Nous organisons un **parrainage républicain** des enfants dans une mairie du Soissonnais, après le rassemblement de **samedi prochain, vers 16 heures**. Nous attendons confirmation de l'un des 3 maires qui ont donné leur accord pour indiquer le lieu. Soyez attentif aux nouvelles.
- 5) **D'autres actions se préparent** pour plus tard : cartes postales, dessins d'enfants, mails envoyés en nombre...



Rassemblement de samedi 16 septembre devant la sous-préfecture

## Agir avec le collectif

- 1) **Rejoignez le collectif** : courriel à [cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr)
- 2) Ecrivez à **Mme le Préfet de l'Aisne** 27 r Paul Doumer 02000 LAON fax : 03 23 20 69 58.  
[prefecture.aisne@aisne.pref.gouv.fr](mailto:prefecture.aisne@aisne.pref.gouv.fr)  
[evelyne.ratte@aisne.pref.gouv.fr](mailto:evelyne.ratte@aisne.pref.gouv.fr)
- 3) Diffusez l'info, prenez des initiatives : **pétitions...**
- 4) Participez au **soutien financier** par chèques. Chèques à l'ordre de Denise Desbouis.
- 5) Participez aux rassemblements : **tous les samedi à 14 h. 30, devant la sous-préfecture, jusqu'à la régularisation !**
- 6) Venez au **parrainage républicain, samedi 23 septembre**

## Où en est la famille Razafisaona ?

**La famille se cache.** Ils vont bien. Ils sont sous le coup d'un **arrêté de reconduite à la frontière**. Ils sont en train de changer d'avocat pour exercer des recours juridiques, mais restent **expulsables**.

La famille et le collectif réfléchissent à la **rescolarisation possible des enfants**, placés sous la protection des Soissonnais.

## Le succès de la pétition

**450 signatures** ont été recueillies dans la seule journée de samedi. Des signatures commencent à arriver venant de l'extérieur : de Vendée et de l'Ain, par exemple. **Continuez à la faire signer ! Amenez-les samedi.**

## Rumeurs et calomnies...

On pouvait s'y attendre. La Préfecture est gênée aux entournures par la mobilisation en faveur de la famille Razafisaona. Alors, entre deux portes, on glisse à un élu : « *Vous savez l'ambassadeur de France à Madagascar a procédé à une enquête pour vérifier le lieu d'habitation de la famille Razafisaona à Madagascar, il n'aurait pas trouvé trace de cette famille au lieu indiqué ni même de coupures de journaux précisant les dangers qu'elle encourait.* »

On est dans la pure manœuvre, la rumeur et la calomnie, utilisées parce que la mobilisation gêne.

Ce qui est embêtant pour la Préfecture, c'est que le procédé a déjà été utilisé dans d'autres cas (des lycéens dont le cas avait ému l'opinion).

La réponse du réseau RESF est simple : **vous avez un rapport de l'Ambassade de France à Madagascar ? Nous vous mettons au défi de le publier !**

Quant à la presse, c'est une pure fantaisie : pourquoi la presse de Ravalomana ferait-elle état des exactions de ses partisans sur un individu ?

*Pour contacter les Soissonnais du CDSP 02 :*

Marie-Jeanne : 0608884619 [potin-ym@wanadoo.fr](mailto:potin-ym@wanadoo.fr)

Dominique : 0687211248 [dominique.natanson@wanadoo.fr](mailto:dominique.natanson@wanadoo.fr)

*Le site internet du collectif :*

<http://www.cdsp02.net>

## Collectif de défense des sans papiers de l'Aisne,

membre du réseau éducation sans frontières (RESF)

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie et de Soissons, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, SUD Education, FSU, Union Locale-CGT de Soissons, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Verts du Laonnois et du sud de l'Aisne, Alter Ekolo, Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, Action Catholique Ouvrière

## Planning de distribution des tracts : venez ! On a besoin de monde !

- Mardi 19 matin, 10 heures : Chevreux, avec les Denises (pas besoin de beaucoup de monde).
- Mardi 19 après-midi, à 14 heures, Presles, avec Dominique. RV à 14 h. Maison des Syndicats (face marché couvert).
- Mercredi 20 après-midi, Presles (suite), avec MarieJo, RV à 14 h. devant le Centre social de Presles.

# Pétition

## ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

**C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !**

**Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille**

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

[cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr)

ou la remettre à un militant du collectif  
ou à l'une des organisations qui le soutiennent